

## **Avis adopté**

Séance plénière du 11 juillet 2023

### *Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses*

#### **Déclaration du groupe Non-inscrits**

La vie dans les territoires peu denses logique pour certains, espoir ou rêve pour d'autres entraîne de nombreuses contraintes pour les habitants. Tu n'as pas intérêt à oublier le sel disent certains !

L'avis fait logiquement le constat de l'importance primordiale de la voiture individuelle qui apparait comme la solution quasiment unique aux déplacements. Infrastructures, commerces et autres sont adaptés à la situation et contribuent à la raréfaction des services. La vulnérabilité des personnes non motorisées est d'autant plus forte qu'elle concerne la vie au quotidien : travail, éducation, courses, santé et tout le reste, y compris la culture.

Le constat établi dans l'avis démontre l'urgence à renouveler et surtout repenser l'offre de transports. Chacun doit avoir à disposition, le choix d'une mobilité assurant l'accessibilité et l'inclusion en accord avec les objectifs économiques et environnementaux.

Quelles solutions alternatives à la seule voiture particulière ? Le co-voiturage dont le succès tarde à s'affirmer doit être organisé, les transports en commun doivent s'adapter : périodicité, fréquence, coût, sécurité, souplesse, etc. L'objectif est de n'oublier personne.

L'implication de l'Etat, des collectivités locales, voire d'autres acteurs économiques sera nécessaire pour mettre en œuvre une réelle politique de transport adaptée à ces zones. Il faudra certainement mettre en place des aides aux déplacements pour chacun.

Trois points primordiaux, dans ce problème comme dans beaucoup d'autres, doivent être pris en considération : les Hommes, les Hommes et les Hommes.

Le groupe des Non Inscrits a voté l'avis.